



Procès-verbal de délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Apel 93 Sainte-Thérèse, Epinay sur Seine

Date : 29 Septembre 2022

Lieu : Ecole Sainte Thérèse, 10 rue de la Chevrette, Epinay sur Seine

Membres présents : 18

Membres représentés : 7

Ce qui porte le nombre de voix à 25

En présence de Ronald Heuschen, président de l'Apel 93, Madame Jocelyne Le Bris, directrice de l'école Sainte Thérèse.

La séance est ouverte à 19h00

*Marie-Chistine JEAN, présidente étant souffrante,
La séance sera présidée par Ita Graffin, Vice-Présidente.*

Madame la vice-présidente fait lecture d'une lettre de Madame Marie-Christine Jean, présidente de l'APEL Sainte-Thérèse, adressée à l'ensemble des membres de l'association. Excusant son absence, elle remercie les parents pour leur implication exemplaire, Madame Le Bris, Michel, et l'ensemble de l'équipe enseignante ainsi que Monsieur Ronald Heuschen et son équipe pour leur aide précieuse. Elle annonce ne pas candidater à sa réélection, car sa situation professionnelle et sa santé ne lui permettent pas de s'investir comme elle le souhaiterait.

Les membres de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) de Sainte-Thérèse se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation du président au nom du conseil d'administration, conformément aux statuts.

Madame la vice-présidente constate que 18 membres de l'association sont présents, ainsi que 7 pouvoirs conformes, ce qui porte le nombre de voix à 25. L'assemblée générale ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

La vice-présidente rappelle l'ordre du jour :

1. Rapport moral et d'activité
2. Rapport financier
3. Approbation des comptes - Vote
4. Rapport d'orientation – Vote
5. Budget prévisionnel – Vote
6. Cotisation 2023/2024 – Vote
7. Election des Administrateurs

La vice-présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Un exemplaire des statuts ;
- Un exemplaire des lettres de convocation ;
- La feuille de présence ;
- Les pouvoirs s'agissant de l'assemblée générale ordinaire annuelle.

1. Rapport moral et d'activité

Madame la vice-présidente donne ensuite lecture du rapport moral pour l'exercice écoulé. Cette lecture terminée, la discussion est ouverte donnant lieu à des échanges entre les membres de l'assemblée.

2. Rapport financier

Madame la vice-présidente fait donner ensuite lecture du rapport financier par le trésorier pour l'exercice écoulé. Cette lecture terminée, la discussion est ouverte donnant lieu à des échanges entre les membres de l'assemblée.

3. Approbation des comptes

Les adhérents, après avoir pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice social clos le 29 septembre 2022, les approuvent tels qu'ils leur sont présentés par la vice-présidente et le trésorier et donnent à ceux-ci quitus de leur gestion.

Cette résolution est soumise au vote.

0 voix contre	2 abstention	16 voix pour
---------------	--------------	--------------

✓ Les comptes et le bilan sont approuvés par les membres présents ou représentés.

4. Rapport d'orientation – Vote

Madame la vice-présidente présente ensuite les orientations pour l'année en cours.

Cette résolution est soumise au vote.

0 voix contre	0 abstention	18 voix pour
---------------	--------------	--------------

✓ Le rapport d'orientation est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

5. Budget prévisionnel – Vote

Suite à la lecture des orientations pour l'année en cours, le trésorier expose le budget prévisionnel correspondant.

Cette résolution est soumise au vote.

0 voix contre	2 abstention	16 voix pour
---------------	--------------	--------------

✓ **Le budget prévisionnel est adopté par des membres présents ou représentés.**

6. Cotisation 2023/2024 – Vote

Pour rappel :

Le montant de la cotisation globale 2022 – 2023 était de 28€ (ce qui représente 12,65€ pour l'Apel Sainte Thérèse, une fois les cotisations annexes déduites).

Pour rappel les cotisations annexes se répartissent de la façon suivante :

APEL Départementale : 2,65€

APEL Créteil : 4,90€

APEL Nationale : 3,00€

Magazine : 4,80€

Soit un total de 15,35€

Il a été proposé à l'assemblée lors de l'AG en date du 8 novembre 2021 un maintien de la cotisation 2022 – 2023 pour l'Apel Sainte Thérèse.

Le montant de la cotisation globale 2023 – 2024 serait de 28€ (ce qui représente 12,30€ pour l'Apel Sainte Thérèse une fois les cotisations annexes déduites, la cotisation départementale ayant augmentée de 0,35€)

APEL Départementale : 3,00€

APEL Créteil : 4,90€

APEL Nationale : 3,00€

Magazine : 4,80€

Soit un total de 15,70€

Nous proposons de ne pas répercuter cette hausse sur la cotisation globale de l'APEL Sainte Thérèse, nous soumettons cette décision au vote, soit la part restante des cotisations passerait de 12,65€ à 12,30€.

Cette résolution est soumise au vote.

0 voix contre	2 abstention	16 voix pour
---------------	--------------	--------------

✓ **La part des cotisations à 12,30€ pour l'APEL Sainte Thérèse pour l'exercice 2023 – 2024 est adoptée par membres présents ou représentés.**

7. Election des administrateurs

Il a été ensuite procédé, dans les formes statutaires requises, à l'élection des nouveaux administrateurs.

Madame la vice-présidente demande aux candidats de se présenter. Madame Nadia Bentaleb est représentée par Emilie Harel.

Nom	Prénom	Mandat	Contre	Abstention	Pour
Rondel	CHRISTOPHE	3 ans	0	0	18
EL YOUSOUFI	LATIFA	3 ans	0	0	18
BENTALEB	NADIA	3 ans	0	0	18

Les administrateurs élus ont accepté leurs fonctions.

Le conseil d'administration se compose donc des membres suivants :

Nom	Prénom	Dernière élection
DAYAN DIANI	MARCO	8 novembre 2021
BOSSONY	SALOUA	8 novembre 2021
CHALLAL	NAWEL	8 novembre 2021
SELMI	SARAH	8 novembre 2021
JEAN	MARIE-CHRISTINE	8 novembre 2021
EL MIR	JIHANE	8 novembre 2021
BENOIT RANCE	YOANNA	8 novembre 2021
GRAFFIN	ITA	8 novembre 2021
MEKBOUL	HAMZA	8 novembre 2021
LICHIHIB	CLAIRE	8 novembre 2021
BENTALEB	NADIA	29 septembre 2022
EL YOUSOUFI	LATIFA	29 septembre 2022
RONDEL	CHRISTOPHE	29 septembre 2022

Démisionnaires : Carole Melfort, Rachida Rahrbi, Emilie Harel, Patrice Jacquotin, Stephanie Budka et Aminata Diedhiou

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la vice présidente remercie les parents présents, et lève la séance à 21h00.

Ita Graffin
Vice-Présidente

Latifa El Yousoufi
Secrétaire